

DEC130829DR05

Décision portant nomination de M. Nicolas Goepfert aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte de recherche 8096 intitulée Archéologie des Amériques

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 10A004DSI du 18 décembre 2009, approuvant le renouvellement de l'unité mixte n° 8096 intitulée « Archéologie des Amériques – ARCHAM », dont la directrice est Mme Véronique Darras ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 22 juin 2012 ;

Considérant que M. Nicolas Goepfert a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 19 au 21 septembre (1^{ère} session) et du 17 au 19 octobre 2012 (2^{ème} session).

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Nicolas Goepfert, Chargé de Recherche CNRS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n° 8096 intitulée Archéologie des Amériques, à compter du 1^{er} novembre 2012.

M. Nicolas Goepfert exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Nicolas Goepfert est placé directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 27 février 2013

La directrice de l'UMR 8096
Véronique Darras

Visa du délégué régional du CNRS
Gilles Traimond

Visa du président de l'Université
Paris Ouest Nanterre –La Défense